



COMMISSIONS INTERNATIONALES POUR LA
PROTECTION DE LA MOSELLE ET DE LA SARRE

INTERNATIONALE KOMMISSIONEN ZUM
SCHUTZE DER MOSEL UND DER SAAR

Communiqué de presse

Publication du troisième plan de gestion international Moselle-Sarre : un bilan positif – des efforts soutenus requis et un niveau d’ambition des Etats élevé

Konz, le 22 mars 2022

Les Commissions internationales pour la protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS) ont publié le 22 mars 2022, lors de la Journée mondiale de l’eau, le [troisième plan de gestion international du secteur de travail Moselle-Sarre](#) conformément à la directive-cadre sur l’eau (DCE) de l’UE.

En vue d’une gestion durable des eaux de surface et des eaux souterraines, et pour assurer la coordination des efforts sur la totalité du bassin international de la Moselle et de la Sarre, les CIPMS élaborent tous les 6 ans un plan de gestion partagé. Après une consultation du public d’une durée de six mois, la version finale est à présent en ligne sur le site internet des CIPMS.

Le 3^{ème} plan de gestion international contient comme par le passé des informations détaillées sur les caractéristiques du bassin, sur les impacts de l’activité humaine sur l’environnement, sur l’état des eaux de surface et des eaux souterraines notamment aux frontières. Il fait également état de la coordination des Etats/Länder et régions. Il décrit en outre les mesures ayant trait aux principaux enjeux et questions importantes suprarégionales **pour la gestion de l’eau dans le secteur de travail Moselle-Sarre** que les Etats/Länder et régions mettront en œuvre au cours de la période 2022-2027. Par rapport à la période 2016-2021, on note des progrès mais le besoin d’action au cours des années à venir reste élevé. Le niveau d’ambition des Etats reste élevé.

99 % des masses d'eau souterraine en bon état quantitatif et 75 % des masses d'eau souterraine en bon état chimique en 2021

Au regard des masses d'eau souterraine, les chiffres sont globalement bons voire très bons en particulier du point de vue de l'évaluation de l'état quantitatif et alors que 3 % des masses d'eau souterraine étaient encore sans évaluation chimique encore en 2015, elles ont toutes pu être évaluées en 2021. Ces chiffres indiquent que 25 % des masses d'eau souterraine n'ont pas encore atteint l'objectif du bon état chimique visé par la DCE et ce, en raison de pressions diffuses exercées par les nutriments (nitrates) et les produits phytosanitaires. Compte tenu du temps de réaction très lent des masses d'eau souterraine, l'atteinte du « bon état » de l'ensemble des masses d'eau souterraine prendra encore du temps malgré les nombreuses mesures d'ores et déjà engagées par les Etats.

23 % des masses d'eau de surface en bon voire en très bon état écologique / potentiel écologique, soit une progression de 5 % par rapport au cycle de gestion précédent

Au sens de la DCE, l'état d'une masse d'eau de surface est le résultat de la combinaison de l'évaluation de l'état chimique et de l'évaluation de l'état écologique. L'évaluation écologique s'oriente d'après la plus mauvaise valeur des indicateurs qui sont pertinents pour l'écologie, tels les poissons et la flore aquatique.

L'état chimique des masses d'eau de surface en bon état a augmenté de 3 %, en passant de 6 % à 9 %. Grâce aux efforts accrus de surveillance des cours d'eau entrepris par les Etats au cours des dernières années, la part des masses d'eau pour lesquelles il n'était pas possible de procéder à une évaluation de l'état a été réduite de 18 % à 7 %. L'amélioration des connaissances sur la qualité des cours d'eau permet d'affiner le présent bilan et contribue fortement à définir les actions nécessaires pour la restauration et la préservation des ressources aquatiques.

Une amélioration continue de la qualité des eaux de la Moselle et de la Sarre

Même si les objectifs de la DCE ne sont pas encore atteints, on observe par exemple depuis les années 1990 pour ce qui est de la pollution par les matières organiques et les nutriments une nette amélioration de la situation de la Moselle sur son cours médian historiquement le plus dégradé, tout particulièrement pour le phosphore. Pour ces paramètres, les niveaux constatés sont proches des critères du bon état écologique/ du bon potentiel écologique. La Sarre connaît également des progrès notables, essentiellement sur son cours allemand soumis à plus de pressions. Ces nets progrès qui sont également enregistrés sur l'ensemble du bassin ne doivent néanmoins pas occulter les problèmes qui persistent et pour lesquels tous les efforts seront déployés au cours du troisième cycle de gestion pour faire en sorte que le plus grand nombre possible de masses d'eau retrouve le bon état d'ici la fin de 2027.

De plus amples informations sur les travaux des CIPMS figurent sur le site internet iksms-cipms.org.

Contact presse :

Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre

Daniel Assfeld

Secrétaire des CIPMS

Tél. : +49(0)6501-607090-0

Portable : +49(0)170-9340094